

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
LES ARTISANS DE L'AIDE**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
LES ARTISANS DE L'AIDE**

TABLE DES MATIÈRES

31 MARS 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux Membres de Centre d'Action Bénévole Les Artisans de l'Aide

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LES ARTISANS DE L'AIDE qui comprennent le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LES ARTISANS DE L'AIDE au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons, de campagnes de souscription, de dîners communautaires, de transport et d'activités promotionnelles dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(1)

Rochon Legault

Montréal

Le 9 juin 2021

⁽¹⁾ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A122727

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
 LES ARTISANS DE L'AIDE
 RÉSULTATS
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	Fonds des opérations	Transport	Popote	Carrefour 50 plus	ITMAV	Proches Aidants	Désencombrement	Fonds d'immobilisations	Total 2021	Total 2020
PRODUITS										
Subventions - PSOC	326 610 \$	-	-	-	-	-	-	-	326 610 \$	324 744 \$
Subvention - MFA	-	-	-	-	51 805	-	-	-	51 805	45 667
Subventions - Appui Laurentides	-	-	-	-	-	41 094	-	-	41 094	41 613
Contributions - Transport	-	95 289	-	-	-	-	-	-	95 289	110 718
Contributions - Popote	-	-	37 776	-	-	-	-	-	37 776	41 159
Contributions - Carrefour 50 Plus	-	-	-	5 387	-	-	-	-	5 387	64 757
Subventions - Autres	1 000	-	13 000	-	-	-	588	-	14 588	4 949
Campagnes de financement et dons	9 822	-	-	-	-	-	-	-	9 822	2 866
Intérêts et autres revenus	1 760	-	-	-	-	-	-	-	1 760	3 944
	339 192	95 289	50 776	5 387	51 805	41 094	588	-	584 131	640 417
Salaires, charges sociales et sous-traitance	136 756	42 933	21 274	11 752	50 635	40 079	-	-	303 429	392 387
Loyer	25 762	-	-	-	-	-	-	-	25 762	26 063
Papeterie et frais de bureau	20 614	-	-	-	-	-	-	-	20 614	20 324
Publicité et promotion	-	-	-	3 917	100	287	-	-	4 304	1 901
Activités sociales	4 223	-	-	-	-	-	-	-	4 223	7 727
Télécommunications	5 837	-	-	-	435	500	-	-	6 772	5 178
Entretien et réparations	6 207	-	2 542	-	-	-	588	-	9 337	8 801
Matériaux et contenants	1 051	-	4 749	-	-	-	-	-	5 800	5 064
Déplacements	84	82 376	3 767	-	635	193	-	-	87 055	112 609
Assurances	1 466	-	-	-	-	-	-	-	1 466	2 315
Intérêts et frais bancaires	523	-	-	-	-	-	-	-	523	457
Taxes et permis	621	-	-	-	-	-	-	-	621	998
Cotisations et formation	-	-	-	-	-	35	-	-	35	771
Nourriture	145	-	22 540	-	-	-	-	-	22 685	27 984
Honoraires professionnels	5 866	-	-	-	-	-	-	-	5 866	9 986
Amortissement - immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	1 442	1 442	1 201
	209 155	125 309	54 872	15 669	51 805	41 094	588	1 442	499 934	623 766

	Fonds des opérations	Transport	Popote	Carrefour 50 plus	ITMAV	Proches Aidants	Désencombrement	Fonds d'immobilisations	Total 2021	Total 2020
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	130 037 \$	(30 020) \$	(4 096) \$	(10 282) \$	-	-	-	(1 442) \$	84 197 \$	16 651 \$

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
LES ARTISANS DE L'AIDE**

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

AU 31 MARS 2021

	Non affectés	Affectés	Fonds d'immobilisations	Total 2021	Total 2020
SOLDE AU DÉBUT	170 397 \$	- \$	1 268 \$	171 665 \$	155 014 \$
Affectations d'origine interne (Note 8)	(122 650)	122 650	-	-	-
Investis en immobilisations	(9 122)	-	9 122	-	-
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	85 639	-	(1 442)	84 197	16 651
SOLDE À LA FIN	124 264 \$	122 650	8 948 \$	255 862 \$	171 665 \$

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
LES ARTISANS DE L'AIDE**


BILAN

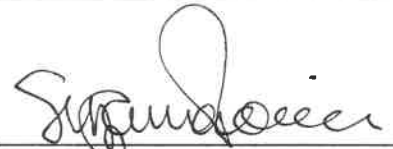
AU 31 MARS 2021

	Fonds d'opérations	Fonds d'immobilisations	Total 2021	Total 2020
ACTIF				
COURT TERME				
Encaisse	154 982 \$	- \$	154 982 \$	149 813 \$
Dépôts à terme, portant intérêts à 1,45% (1,15% en 2020)	25 287	-	25 287	20 287
Débiteurs (Note 3)	22 293	-	22 293	28 312
Frais payés d'avance	1 236	-	1 236	984
	203 798	-	203 798	199 396
DÉPÔTS À TERME , portant intérêts de 0,4% à 1,6% (1,45% à 1,6% en 2020)	120 000	-	120 000	45 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	-	8 948	8 948	1 268
	323 798 \$	8 948 \$	332 746 \$	245 664 \$
PASSIF				
COURT TERME				
Créditeurs (Note 5)	36 234 \$	- \$	36 234 \$	33 156 \$
Revenus reportés (Note 6)	40 650	-	40 650	40 843
	76 884	-	76 884	73 999
ACTIFS NETS				
Non affectés	124 264	-	124 264	170 397
Affectés (Note 8)	122 650	-	122 650	-
Investis en immobilisations	-	8 948	8 948	1 268
	246 914	8 948	255 862	171 665
	323 798 \$	8 948 \$	332 746 \$	245 664 \$

Engagement contractuel (Note 9)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


Administrateur


Administrateur

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
LES ARTISANS DE L'AIDE**

FLUX DE TRÉSORERIE

AU 31 MARS 2021

	Total 2021	Total 2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	84 197 \$	16 651 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	1 442	1 201
	85 639	17 852
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	8 652	(40 024)
	94 291	(22 172)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition dépôts à terme	(80 000)	(287)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	550	-
Acquisition - immobilisations corporelles	(9 672)	-
	(89 122)	(287)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	5 169	(22 459)
ENCAISSE AU DÉBUT	149 813	172 272
ENCAISSE À LA FIN	154 982 \$	149 813 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

NOTE 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec et est inscrit auprès des autorités fiscales en tant qu'organisme de bienfaisance sous le numéro 119014470RR0001. Son objectif est de fournir des services de soutien à domicile dans la MRC de Deux-Montagnes et du Sud de Mirabel.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté à titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant qui doit être reçu peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de contributions sont constatés au moment où les services sont rendus.

Les revenus d'intérêts et autres revenus sont constatés au moment où ils sont gagnés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode et les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Périodes</u>
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme ainsi que des contributions-déplacements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer, des salaires et vacances à payer.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

NOTE 3 - DÉBITEURS

	2021	2020
Contributions - déplacements	8 882 \$	4 023 \$
Taxes de vente à recevoir	10 356	12 972
Subventions à recevoir	3 055	11 317
	22 293 \$	28 312 \$

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2021	Valeur nette 2020
Équipements informatiques	1 611 \$	268 \$	1 343 \$	- \$
Mobilier et équipement	22 382	14 777	7 605	1 268
	23 993 \$	15 045 \$	8 948 \$	1 268 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

NOTE 5 - CRÉDITEURS	2021	2020
Comptes à payer et frais courus	1 344 \$	1 903 \$
Salaires à payer	10 527	9 978
Vacances à payer	23 977	20 889
Sommes à remettre à l'État	386	386
	36 234 \$	33 156 \$

NOTE 6 - REVENUS REPORTÉS	2021	2020
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	40 843 \$	27 184 \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(108 963)	(158 518)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	108 770	172 177
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	40 650 \$	40 843 \$

NOTE 7 - FLUX DE TRÉSORERIE	2021	2020
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	6 019 \$	(7 407) \$
Frais payés d'avance	(252)	538
Créditeurs	3 078	(46 814)
Revenus reportés	(193)	13 659
	8 652 \$	(40 024) \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

NOTE 8 - ACTIFS NETS AFFECTÉS

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté par voie de résolution la somme de 122 650 \$ pour les projets suivants à être réalisés au cours des exercices 2022 et 2023:

Peinture des locaux	5 000	\$
Affichage extérieur à être refait avec le nouveau logo	4 000	
Dîners communautaires	12 000	
Kiosque autoportant à être utilisé lors des événements publics	3 500	
Acquisition de nouveaux réfrigérateurs et congélateurs pour la popote roulante	12 000	
Acquisition d'une mini-fourgonnette	48 000	
Renouvellement du parc informatique - acquisition serveur, postes informatiques, écrans et licences	23 000	
Projet d'éclaireurs pour sensibiliser la population aux indices de vulnérabilité et maltraitance chez les aînés	15 150	
	122 650	\$

NOTE 9 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé, en vertu d'un bail à long terme, à louer un espace jusqu'au 31 décembre 2023. Les paiements minimums futurs pour les trois prochains exercices sont :

2022	25 873	\$
2023	25 873	\$
2024	19 405	\$

NOTE 10 - VENTILATION DES CHARGES

Toutes les charges sont imputées directement au projet pour lequel elles ont été engagées, à l'exception des salaires qui sont répartis en fonction des heures travaillées.

NOTE 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de bilan.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

NOTE 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidité suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.